



GESTION ADAPTATIVE OU ADAPTÉE, UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE



Professeur ordinaire émérite rattaché à l'Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech, et chargé de mission pour l'ULiège, Jacques Rondeux a consacré toute sa vie au développement de notre patrimoine forestier.

La forêt est un écosystème complexe pour lequel la gestion se trouve face à des enjeux qui, à défaut d'y prendre garde, seraient aussi changeants que les attentes du monde dans lequel nous vivons. Trop d'immédiateté est souvent mauvaise conseillère. Cette gestion doit partir de diagnostics clairs et raisonner sur le long terme. Incontestablement la forêt est toujours appelée à produire du bois ne fût-ce que pour contribuer à financer tous ses autres services non marchands et assurer un minimum de rentabilité à ses propriétaires. Elle représente un réservoir de biodiversité tant végétale qu'animale, elle contribue à produire une eau de qualité, à dépolluer l'atmosphère, à protéger les sols contre l'érosion, elle est un espace de ressourcement apprécié.

N'oublions pas cependant, car c'est assurément d'actualité, que la forêt compte significativement parmi les moyens de lutte contre le réchauffement climatique, qu'elle est une source d'énergie alternative renouvelable et trouve heureusement ses lettres de noblesse dans sa qualification de manufacture d'un matériau écologique noble, c'est-à-dire le bois que la biodiversité, en particulier, parfois érigée à tort au rang d'objectif, a parfois tendance à un peu occulter.

En ce début de 21^e siècle la forêt est au cœur de quantité de défis et il serait impensable de ne pas tout faire pour s'adapter à ces évolutions par le biais d'une gestion appropriée.

Anticiper, s'adapter ou adapter en matière de gestion forestière est sans nul doute à l'ordre du jour et cela suppose aussi concerner, participer si on veut donner un sens à la gestion dite durable.

QUELLES DEVRAIENT OU DOIVENT ÊTRE LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE GESTION MODERNE ?

Faut-il vraiment « gérer » la forêt ? Cela fait partie des questions que certains posent au prétexte que ce milieu doit rester naturel et est de ce fait capable d'autogestion. Mais la vraie question n'est pas là !

Dans l'absolu la forêt n'a pas besoin de l'homme pour se perpétuer. On le voit bien dans des forêts n'ayant fait l'objet d'aucune gestion sylvicole sur de longues périodes. Par contre, l'homme a besoin de la forêt et de ses ressources. Les attentes sociétales se sont très largement diversifiées et pour les satisfaire il est irréaliste de penser pouvoir faire l'économie d'une gestion planifiée, raisonnée et régulée.

La gestion forestière doit être adaptée non seulement à l'importance et aux caractéristiques de la propriété mais aussi aux problématiques qui dépassent de plus en plus souvent le seul cadre de celle-ci, en particulier dans un monde encore très voué à la productivité. Le gestionnaire doit aujourd'hui optimiser l'efficacité de ses efforts en s'interrogeant sans cesse sur la nécessité, voire l'utilité des opérations effectuées ou à envisager.

La gestion forestière est un processus idéalement collectif. Les analyses qu'elle nécessite devraient idéalement être prises en charge par une équipe aux compétences complémentaires, les décisions qui engagent l'avenir sont d'autant mieux comprises et appliquées qu'elles associent l'ensemble des personnes concernées.

La gestion forestière est pratiquement toujours aussi un ensemble de compromis où le gestionnaire aura constamment à confronter les contraintes et à peser l'importance des questions soulevées. Cette gestion se doit d'être durable et intégrée. **Durable** pour assurer la pérennité de la forêt et le maintien de toutes ses potentialités. **Intégrée** ou « multifonctionnelle » ou « multi-usages » pour maintenir et aussi améliorer de manière équilibrée toutes les fonctions susceptibles d'être remplies.

La gestion bien comprise n'est donc pas une fin en soi mais un **moyen** ou un **instrument** pour, au départ de situations variées, faire évoluer la propriété vers les objectifs qui lui auront été assignés et qui seront traduits en plan d'actions établis sur la base d'un **document de gestion** concis, simple et clair, de manière à être bien assimilé et respecté. La fragilité des projections dans le long terme soumis à des changements environnementaux, sociétaux et économiques fait que le contexte forestier n'a sans doute jamais évolué aussi fortement et rapidement.

“
LA GESTION FORESTIÈRE EST UN PROCESSUS IDÉALEMENT COLLECTIF
”

Il en résulte donc que les schémas de gestion doivent aussi évoluer, s'adapter et être à la fois le fruit de concertations et l'application de règles dictées par le bon sens.

LE CONCEPT DE GESTION ADAPTATIVE

Il est une des réponses les plus pertinentes à ces questionnements pour tendre vers une forêt plus résistante, apte à rencontrer simultanément plusieurs objectifs en veillant toutefois à en hiérarchiser l'importance. De quelle manière le gestionnaire forestier peut-il adapter ses modalités d'action et anticiper les évolutions probables ? Comme les solutions ne sont pas immédiates, à l'instar de ce qui prévaut dans d'autres secteurs de notre économie, elles ne peuvent résulter que d'efforts collectifs s'inscrivant dans la durée.

Comment réduire l'incertitude liée à la question fondamentale qui pourrait être formulée comme suit : « quelle sylviculture pour préparer un avenir complexe à appréhender ? ». Sans doute par une planification couplant souplesse, suivi et adaptabilité.

En s'appuyant sur les acquis de la recherche scientifique, la gestion adaptative s'emploie à améliorer la résilience de la forêt par rapport aux perturbations pouvant l'affecter et vise à la préparer de manière flexible aux attentes et besoins parfois imprévisibles à venir.

En réalité les concepts de « **gestion adaptative** » ou de « **gestion adaptée** » sont encore relativement peu connus et sont utilisés souvent de manière interchangeable pour désigner une gestion qui renforce la prise en compte d'une contrainte donnée.

A cet égard les exemples ne manquent évidemment pas. Faut-il rappeler que le sol, sans être à proprement parler une contrainte : « planter l'essence qu'il faut à l'endroit qu'il faut ». Cette logique participe en quelque sorte d'une analyse multi-critères au cœur de laquelle il convient de cerner l'essence la mieux appropriée, soit celle qui convient à l'objectif poursuivi mais qui peut varier d'un endroit à l'autre en fonction de critères comme : production de bois, esthétique, protection, biodiversité.

A vrai dire, si adaptatif a vu le jour c'est bien en regard des changements et incertitudes qui se profilent à l'horizon et le vocable **contrainte** y trouve davantage son véritable sens dès lors que l'on raisonne en termes économiques avec en toile de fond le spectre des changements globaux, en particulier climatiques, des tornades et de divers accidents affectant la forêt.

Il est de toute évidence nécessaire de penser la forêt autrement pour augmenter sa résilience ou sa capacité à résister beaucoup mieux. On pourrait dire que plaider pour une gestion « adaptative » est en définitive un lieu commun car cela revient à anticiper l'avenir et si le forestier l'a sans doute souvent fait c'est de manière pas toujours consciente ou explicitée du fait de la force de l'habitude.

Cette réflexion nous amène à plaider pour que la gestion d'une propriété forestière, voire d'une ou de plusieurs parcelles boisées, **ne s'improvise pas**. Sans analyse

prospective, à mettre en opposition avec une gestion trop souvent constat, on ne peut vraiment parler de gestion.

LES QUESTIONS INCONTOURNABLES

Gérer une forêt est un acte fondamental qui impose de poser les bonnes questions. La première et la plus difficile est de définir clairement l'objectif que l'on poursuit (économique, financier, écologique, esthétique, récréatif, voire un peu de tout cela). C'est ensuite après et seulement après que l'on peut envisager la mise en œuvre des moyens les plus adéquats pour tendre vers ledit objectif. Grâce aux avancées scientifiques on peut aujourd'hui dans beaucoup de situations, raisonner en termes de scénarios destinés à proposer dans l'espace et dans le temps la nature, la quantité et l'intensité des actions sylvicoles à mener, en un mot à les quantifier. Reste encore à poser la question du « **que faut-il faire pour ?** » bien plus pertinente celle du « **que se passe-t-il si ?** ».

SUR QUOI REPOSE LA DÉMARCHE DE GESTION ADAPTATIVE ?

Plusieurs composantes, relevant de véritables prérequis, doivent d'abord être prises en compte :

- on part d'une **synthèse des connaissances acquises** (expertise du forestier) ;
- on exploite les méthodes **scientifiques** disponibles et éprouvées ;
- on **fixe l'échelle** à laquelle on souhaite travailler (cela peut aller de la parcelle de gestion à plusieurs dizaines d'hectares constituant une propriété d'un seul tenant ou non) ;
- et enfin on inscrit la réalisation de cette gestion dans une **démarche concertée**, c'est le principe même de la **gestion participative**.

La gestion participative implique une réflexion menée en partenariat entre propriétaires et gestionnaires quant aux décisions relatives aux actes de gestion devant conduire à construire une forêt dont la définition des fonctions prioritaires résulte d'un engagement réciproque (FAO).

La gestion adaptative met en œuvre 4 grands types d'actions que l'on peut envisager chronologiquement comme suit :

- **évaluer** : appréhender le problème qui se pose au gestionnaire et la faisabilité d'une réponse s'appuyant sur une base de connaissances satisfaisante ;
- **planifier** : identifier dans l'espace et dans le temps la nature des activités à mener ;
- **agir** : entreprendre les opérations sylvicoles et déployer les outils d'aide à la décision ;
- **suivre** : vérifier qu'au fil du temps on tend bien vers les objectifs assignés.

Anticiper reste donc le **maître mot** de ce type de gestion qui présuppose des bases de connaissance approfondies et une application raisonnée des acquis scientifiques.

Jacques Rondeux